



Reconnaissance de droits en création de jeux vidéos

Par **Nauka**, le **15/12/2009** à **00:44**

Bonjour,

Ma question concerne la création de jeux vidéos, et plus particulièrement la partie conception scénaristique. Quelle loi ou disposition protège la création de cette partie spécifique du développement d'un jeu vidéo ?

Je m'explique un peu plus. Le jeu se décompose en plusieurs éléments : le concept et le scénario qui sont la base, puis l'environnement graphique et audio et ensuite toute la partie technique comprenant le gameplay et la programmation de l'ensemble.

En ce qui me concerne j'en suis à une phase "amateur" de création de concept + scénario détaillé de jeux vidéos. C'est cette création que je revendique et aimerais savoir comment protéger avant de la proposer à des studios d'édition ou de développement.

Cette partie ne repose sur aucun support spécifique comme peut l'être un environnement audio, graphiques ou bien des lignes de codes informatiques. Elle se résume à de grandes descriptions ponctuées de tableaux de fonctionnement et de règles de jeu diverses.

C'est bien là tout le problème car en terme de présentation il est difficile d'avancer un simple échantillon. L'intérêt et l'originalité de la conception est dans l'ensemble des fonctions du jeu. Il sera donc nécessaire de présenter l'ensemble des données pour argumenter de la pertinence de mon projet.

Un autre "détail" est que la catégorie de jeux vidéos visée (MMORPG pour les connaisseurs) est assez particulière à caractériser. Il existe de grandes lignes directrices sur les systèmes

de jeux.

De nombreux éléments sont communs à plusieurs jeux. Je comparerai un peu la diversité de jeux MMORPG à celle présente entre les différentes marques d'une même spécialité alimentaire.

Du coup, comment faire valoir une recette spécifique dans ce domaine (jeux vidéos) ? Sans l'exploitation d'une licence spécifique (film, livre) que faut il pour se démarquer et pouvoir revendiquer un produit original et indépendant ?

N'hésitez pas à demander plus de précisions sur le cadre des jeux vidéos car il est me semble assez particulier et méconnu et il se peut que ma question ne soit pas très claire.

Merci d'avance pour votre aide, cordialement.